

FICHE DE POSTE

PROFESSEUR RESSOURCE DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DU HANDICAP (ASH)

Type d'emploi	Professeur ressource (toutes options)
Établissement	Rectorat Paris
Nature du poste	ITSP
Intitulé du poste	Professeur ressource de l'ASH
Qualification demandée	CAPPEI ou équivalent
Organisation du temps de travail	Temps plein.
Lieux d'exercice	L'ensemble de l'académie
Autorité hiérarchique	IEN Conseiller technique ASH du Recteur de l'académie de Paris.

DESCRIPTION DES MISSIONS :

Les professeurs ressource de l'Académie de Paris interviennent auprès des différents publics pour améliorer l'accessibilité pédagogique à destination des élèves en situation de handicap reconnus par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et plus largement des élèves à besoins éducatifs particuliers. Ils ont un rôle pédagogique d'accompagnement et de conseil auprès des enseignants.

Principales missions :

- **Observer, analyser, conseiller**

- Observation in situ pour comprendre le fonctionnement de l'élève, mettre en apparence les points d'appui et les obstacles, évaluer ses besoins.
- Aide à l'accessibilité pédagogique au service de l'inclusion.
- Aide à la préparation des équipes éducatives et des équipes de suivi de scolarisation.
- Evaluation complémentaire de la situation à la demande de la MDPH.

- **Former**

- Intervention dans la formation initiale et continue : PAF, FIL, MIN, journées académiques, formation initiale des directeurs, INESPE, DAFOR...
- Formations organisées par la DAFOR notamment pour les AESH.
- Formations dans les écoles et établissements du second degré.

- **Contribuer**

- Participation aux équipes éducatives et aux équipes de suivi de scolarisation.
- Suivi sur plusieurs années et anticipation des transitions de la vie scolaire.
- Organisation de l'accompagnement des élèves.

- **Participer**

- Commissions de recrutement des professeurs ressources et des AESH.
- Equipe pluridisciplinaire d'orientation à la MDPH.
- Retour des élèves vers le public : préparation des aménagements pédagogiques, passation des examens éventuels.

PROFIL DE COMPETENCES :

Principales compétences/connaissances à détenir :

- Connaissance des troubles (en lien avec l'option demandée) et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé.
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat.
- Capacité à adapter les démarches pédagogiques et éducatives : adaptation du langage, mise en place de stratégies pédagogiques spécifiques, prise en compte permanente du comportement de l'élève